



# SYNDICAT MIXTE DE L'ŒUF, DE LA RIMARDE ET DE L'ESSONNE

*Caloptéryx sp. au Moulin de la Porte*



RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT  
EXERCICE 2020



Retrouvez et suivez l'actualité du SMORE sur notre page Facebook



Chantier école à Escrennes



Gestion de la ripisylve à Chemault



Animation tissage végétal



Ecaille chinée contactée lors d'une animation



Classe d'eau avec l'école d'Aunay la Rivière



Travaux de restauration de la continuité sur l'Oeuf à Solvin (Bondaroy)

# Le mot du Président



*Actif sur la **GE**stion des **Milieux A**quatiques,  
dynamique sur la **Pr**évention des **I**nondations.*

*La loi de modernisation de l'action publique territoriale attribuée aux Communes ou aux Intercommunalités la compétence GEMAPI. Cette réforme conforte la **solidarité territoriale**. Les Communautés de Communes présentes sur le bassin versant du SMORE ont confié à notre Syndicat l'exercice de cette compétence.*

*2020, aura été pour nous l'année transitoire entre une gestion propre au SMORE sur la partie GEMA et l'intégration de la partie PI sur la totalité des communes de notre bassin versant.*

*Les évènements sanitaires nous ont fait prendre un certain retard sur la programmation des travaux 2020, retard qui sera comblé au premier trimestre 2021.*

*Après de nombreuses rencontres avec les Présidents de Communautés de Communes et leurs Directions, le SMORE s'est mis en ordre de marche pour répondre à nos obligations relevant de la compétence GEMAPI et établir sur 5 ans un prévisionnel financier. Cet exercice va permettre au Syndicat de réaliser les travaux programmés dans ses deux DIG (Déclaration d'Intérêt Général) et de respecter ses engagements pris dans le cadre de son PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations).*

*Réélu comme Président du SMORE, j'ai le plaisir de travailler avec une équipe, certes restreinte, mais très compétente et professionnelle. Cette équipe, pour mieux répondre à nos obligations, s'est enrichie d'un nouveau collaborateur en la personne de Monsieur Hugo VIRETTO, Chargé de Mission.*

*La participation des délégués de toutes les communes du bassin versant à notre syndicat est une richesse, elle nous permet une bonne réactivité sur le territoire du SMORE.*

*Merci à vous pour votre confiance, bonne année 2021 pour vous et vos proches.*

*Ensemble travaillons pour la qualité de l'eau, la protection de la biodiversité et la prévention des inondations.*

*Le Président, Anne-Jacques de BOUVILLE*

## L'ÉQUIPE DU SMORE



### **Lucie Riant - Secrétaire comptable**

- réalisation des opérations comptables
- gestion des paies et carrières
- gestion administrative
- secrétariat
- gestion des conventions d'aide

### **Eric Menard - Technicien de Rivière**

- préparation et suivi des travaux
- sensibilisation / négociation avec les riverains
- conseil aux élus et riverains
- suivi de l'état des cours d'eau

### **Emmanuel Camplo - Chargé de Mission Rivière**

- préparation et suivi des études et travaux
- mise en œuvre des actions de communication
- veille et animation foncière
- administration des bases de données
- gestion administrative



Localisation	Nature des travaux	Linéaire ou surface	Montant	Subventions	Prestataire
Parc de Bellecour (Pithiviers)	Restauration hydromorphologique de l'Œuf	288 ml	21 187 € HT	30% AESN 20% Région 30% Dpt	Chognot
Château de Solvin à Doureux (Bondaroy – Estouy)	Restauration de la continuité et hydromorphologique de l'Œuf	1580 ml	107 229 € TTC	80 % AESN 20 % Dpt	Chognot et Chaploteau
Noüe Chaude (Estouy)	Restauration d'une station à potamot coloré	100 ml	1 590 € HT	80 % Dpt	ASER

## Zoom sur les interventions...

### Restauration d'un herbier à potamot coloré sur la Noüe Chaude (Estouy)

Le potamot coloré est une plante aquatique typique des tourbières alcalines, inscrite sur la liste rouge de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) et classée « en danger » pour la Région Centre Val de Loire. Son développement nécessite une eau claire, peu à moyennement minéralisée, non polluée, froide et bien oxygénée.

Les sources de la Noüe Chaude (affluent de l'Œuf) abritent une des dernières stations à potamot coloré de la vallée. Le plan de gestion élaboré en 2019 sur le marais du Moulin de la Porte prévoyait de restaurer la ripisylve d'une annexe hydraulique de la Noüe pour faciliter l'écoulement des eaux et favoriser l'ensoleillement propice au développement des herbiers. Les travaux ont été réalisés avec le chantier d'insertion ASER.



*La Noüe après restauration*



*Herbier à potamot coloré sur la Noüe Chaude*



## Restauration de la continuité de l'Œuf entre Solvin et Doureux (Bondaroy et Estouy)

Dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, d'importants travaux hydrauliques ont été réalisés dans les vallées, modifiant profondément la répartition des eaux entre rivières, noues et marais. Entre Bondaroy et Estouy, les différents bras historiques de l'Œuf se sont vus déconnectés et leurs écoulements rassemblés en un large chenal central à la ligne d'eau figée par une série de trois seuils en « V ». Ces opérations ont complètement remis en question l'équilibre de la rivière, entraînant de nombreux impacts, à savoir l'envasement et l'homogénéisation du lit, l'assèchement des zones humides, le blocage de la circulation des poissons... et ont conduit à une dégradation globale de la qualité des eaux, des milieux et des peuplements piscicoles.

Le projet élaboré par le SMORE sur ce secteur vise à retrouver un fonctionnement du cours d'eau et des marais attenants le plus naturel possible en restaurant les anciens méandres et chemins d'eau, et en effaçant ou déconnectant les ouvrages hydrauliques. Les interventions s'échelonnent sur 3 ans et sont inscrites dans un programme de travaux pluriannuel dont le premier acte a été engagé cette année.

**Cette première tranche porte sur un linéaire de cours d'eau de 1 580 m situé entre le château de Solvin et le pont de Doureux.** Les travaux ont permis l'effacement ou le contournement de trois obstacles à la continuité, la reconnexion des anciens bras de l'Œuf et la remise en eau des zones humides attenantes. C'est ainsi l'ensemble de la vallée qui retrouve sa fonctionnalité naturelle.



*Ancien bras de l'Œuf remis en eau*



*Ouvrage de Solvin avant travaux*



*Après travaux*

## Restauration hydromorphologique de l'Œuf à Bellecour (Pithiviers)

L'Œuf dans sa traversée de Pithiviers est artificialisé, son lit présente une sur-largeur importante et un écoulement lent induisant l'envasement ponctuel du fond. La ville de Pithiviers souhaite par ailleurs s'ouvrir sur la vallée de l'Œuf et permettre à la population de se réapproprier la rivière tout en bénéficiant de ses agréments. La restauration de l'Œuf au droit du parc de Bellecour constitue une première étape pour l'aménagement de la vallée.

Les travaux programmés par le SMORE visent à redynamiser les écoulements en réduisant le chenal d'écoulement de la rivière et en restaurant sa sinuosité. Les berges de l'Œuf seront valorisées par l'installation de trois pontons de pêche. Un sentier de promenade sera ultérieurement aménagé par la ville de Pithiviers. Les travaux portent sur un linéaire de cours d'eau de 288 m.

Les travaux, engagés cette année, ne pourront être effectivement réalisés qu'au premier trimestre 2021 en raison du planning d'intervention de l'entreprise Chognot décalé par les événements sanitaires.



## Qu'est-ce que la continuité écologique ?

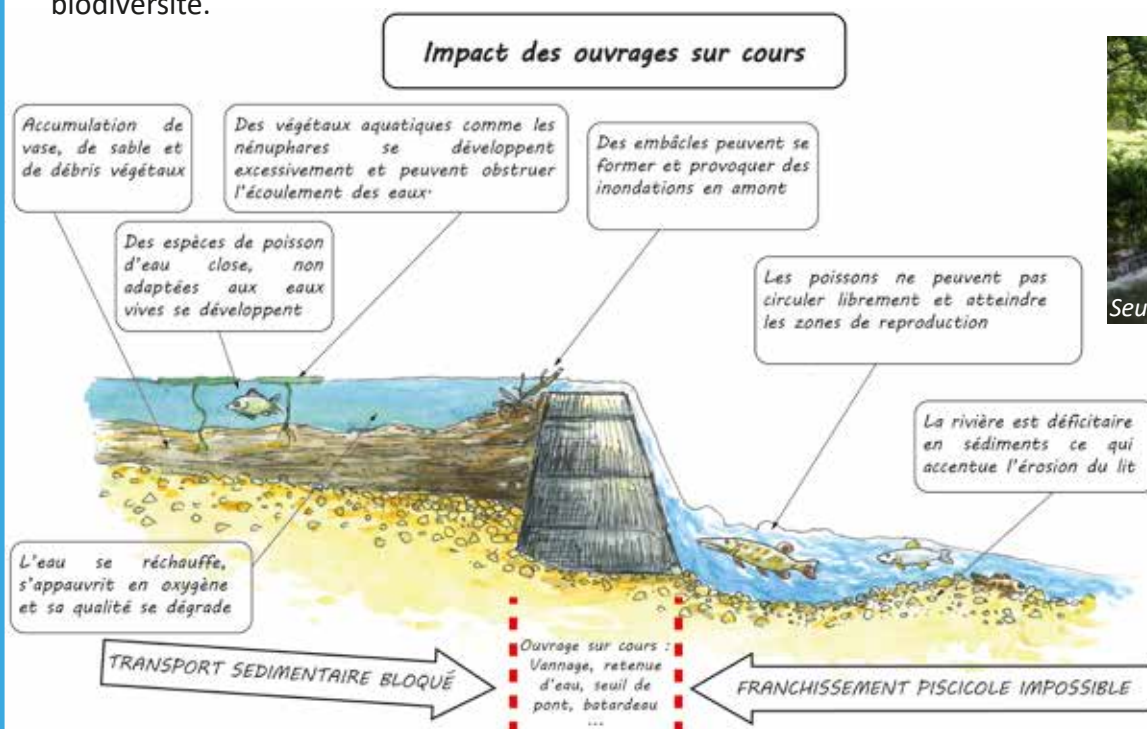
La continuité écologique, pour les milieux aquatiques, se définit par la **circulation des espèces** et le bon déroulement du **transport des sédiments**. Elle a une dimension amont-aval, impactée par les ouvrages transversaux comme les seuils et barrages, et une dimension latérale, impactée par les ouvrages longitudinaux comme les bouvreuils de curage et les protections de berges, qui peuvent empêcher la connectivité entre le lit mineur et ses annexes (bras secondaires, zones humides...). En France, une politique de restauration de la continuité écologique est mise en œuvre pour améliorer la situation, notamment par l'aménagement ou l'effacement de certains ouvrages.

### Permettre le passage des sédiments et des espèces

Le transport sédimentaire définit le déplacement de l'amont vers l'aval de tous les éléments charriés par les eaux : particules en suspension, sables, graviers, fragments de végétation, bois morts, etc. Les sédiments sont transférés depuis des "zones de production" - l'amont des bassins, fortement soumis à l'érosion - vers des "zones de dépôt" à l'aval. La force du courant y devient trop faible pour transporter les éléments, qui se déposent alors dans le lit de la rivière. Ce fonctionnement est d'une grande importance pour la morphologie des cours d'eau et la diversité du lit qui conditionnent les habitats aquatiques.

La libre circulation des organismes vivants désigne le déplacement des espèces dans le réseau hydrographique entre les différents sites dont elles ont besoin pour s'alimenter, s'abriter et se reproduire. Cette continuité est nécessaire à certains poissons comme aux autres espèces des milieux aquatiques pour accomplir leur cycle de vie.

Transit sédimentaire et libre-circulation des espèces composent la continuité écologique. Au-delà des cours d'eau qui constituent l'axe migratoire privilégié, tous les milieux aquatiques et humides y participent. Garantir la continuité écologique est important à la fois pour la morphologie des milieux aquatiques et pour la biodiversité.



### Des obstacles à l'écoulement des eaux

De nombreux aménagements réalisés pour permettre ou faciliter les activités humaines ont pour effet d'interrompre la libre circulation des organismes et des sédiments.

Les aménagements réalisés en travers des cours d'eau sont appelés ouvrages transversaux : barrages, retenues, seuils, etc. 148 obstacles à l'écoulement sont recensés sur le bassin Essonne amont dans le ROE (Référentiel des Obstacles à l'Écoulement). Par ailleurs, certains aménagements comme les ouvrages de franchissement du réseau routier peuvent aussi provoquer des ruptures de continuité.



Nature	Linéaire ou surface	Montant	Subventions	Prestataire
Gestion d'embâcles, ramassage de déchets, élagage divers, débroussaillage et entretien régulier des parcours ouverts au public,	Entretien de ripisylve : 1 990 ml 48 interventions sur embâcles Entretien des accès au public : 3 000 ml	15 600 € TTC	40 % AESN 20 % Dpt	ASER et régie
Entretien des végétations rivulaires et du lit mineur en fonction des besoins (secteur amont)	43 000 ml	18 816 € TTC	40 % AESN 20 % Dpt	Billard
Gestion des arbres suite à la tempête	1,5 ha	15 840 € TTC	80 % Dpt	Chapoteau
Entretien des boisements alluviaux	1 ha	1 104 € TTC	80 % Dpt	Chapoteau
Entretien des zones humides par fauche avec exportation	8,8 ha	-	-	Régie
Réfection du busage du ru de Malencontre (Boiscommun)	30 ml	3 354 € TTC	-	EXEAU TP



Enlèvement d'arbres sur la Rimarde par ASER



Remise en état du terrain suite à la tempête du 13/08 au Moulin de Noé



Mégaphorbiaie du Moulin de la Porte après entretien



## Entretien des cours d'eau et des milieux humides

Les opérations d'entretien sont au cœur de l'action du SMORE. Elles ont pour but de garantir le bon écoulement des eaux, de protéger les biens et les personnes des inondations et de maintenir les milieux aquatiques et humides en bon état, conformément aux principes de la GEMAPI.

**L'entretien des milieux humides** est exécuté en régie avec le matériel du SMORE, tracteur et broyeur ramasseur. Dans de rares cas, il peut être confié à des entreprises spécialisées pour des interventions sur des sols très peu portants.



*Entretien en régie de la zone humide de Bouville*



*Entretien par ASER de la zone humide de la piscine de Pithiviers le Vieil*

Pour **l'entretien des cours d'eau**, le SMORE fait appel à différents types d'entreprises selon la nature des travaux. L'entretien courant de la ripisylve et la gestion des embâcles légers sont réalisés dans le cadre de chantiers d'insertion, confiés à l'association ASER de Pithiviers. Lorsque les interventions sur la ripisylve nécessitent plus de technicité ou l'utilisation d'engins de chantier, le SMORE peut faire appel à des entreprises de bucheronnage ou de travaux publics spécialisées. Pour l'entretien des secteurs amont, les travaux sont confiés à des entreprises de travaux agricoles locales.

Enfin, une grande partie des travaux d'entretien des berges sont effectués en régie par le technicien de rivière, assisté par des stagiaires en BAC pro.



*Gestion en régie de la ripisylve sur la Noue de Doureux*



*Enlèvement d'un arbre en travers du cours par ASER*

Concrètement, les travaux d'entretien réalisés par le SMORE répondent à l'intérêt général et permettent de gérer la végétation des cours d'eau et milieux humides associés. Les interventions plus lourdes, incluant notamment le déplacement ou le retrait de sédiments, ne sont pas considérées comme de l'entretien. Leur mise en œuvre nécessite la réalisation d'études préalables justifiant l'intérêt général et doit s'accompagner de mesures correctives garantissant la pérennité des interventions.





## Zoom sur la gestion des embâcles

On appelle embâcle, l'accumulation de matériaux (bois, débris végétaux, déchets divers) dans le lit de la rivière. Leur formation peut être naturelle ou provoquée par la présence d'un obstacle artificiel (pont, ouvrage hydraulique), ou par la chute d'un arbre en travers du cours. La gestion des embâcles fait partie des tâches quotidiennes du SMORE pour **garantir le bon écoulement des eaux et prévenir l'inondation des terrains riverains** en cas de crue.

Exemple d'embâcles :



*Accumulation de branches devant un ouvrage*



*Arbre isolé en travers du cours*



*Enchevêtrement d'arbres en travers du cours*

Ces opérations sont la plupart du temps réalisées par une entreprise d'insertion mais nécessitent parfois l'utilisation de matériel lourd, ce qui impose de faire appel à des entreprises spécialisées. Cette année, 48 interventions ont été nécessaires. Depuis quelques années, les chutes d'arbres dans la rivière tendent à se multiplier par la combinaison de trois phénomènes :

- La propagation dans la vallée de maladies cryptogamiques affectant le frêne et l'aulne ;
- Les sécheresses successives qui fragilisent et déstabilisent les arbres en berge ;
- Les tempêtes et coups de vent dont la fréquence s'accroît.

Le SMORE est mobilisé au quotidien pour assurer le retrait rapide des obstacles à l'écoulement. Cependant, la multiplication des chutes d'arbres, notamment après une tempête, nous impose parfois de prioriser les interventions en fonction des enjeux d'inondation. Cela peut alors entraîner des délais d'intervention plus importants sur les secteurs moins sensibles.



*Intervention manuelle sur ouvrage*



*Intervention lourde sur ouvrage*



## Lancement de l'étude d'autorisation pour le programme de travaux 2022-2026

Suite à la publication l'année dernière de la DIG (Déclaration d'Intérêt Générale) du programme de travaux 2020-2024, portant sur la rivière Œuf, le SMORE remet l'ouvrage sur le métier pour préparer une nouvelle DIG sur la période 2022-2026. Ce nouveau programme concernera essentiellement la Rimarde et l'Essonne.

La sélection des tronçons d'intervention et la rédaction des avant-projets ont été réalisées en régie. La suite des études, notamment l'exécution de levés topographiques et la modélisation des écoulements, a été confiée au cabinet ARTELIA.



**Les chiffres clé du programme de travaux :**  
Restauration de zones humides : 34.5 ha  
Restauration des ripisylves : 1.8 km  
Restauration hydromorphologique : 3.6 km

### Élaboration des projets et avant-projets

Différents projets et avant-projets ont été élaborés en régie en préparation des programmes de travaux et pour leur mise en œuvre.

- **Projet d'effacement des ouvrages de Doureux** : Il s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés cette année sur les ouvrages de Solvin. Le projet prévoit l'arasement du seuil en « V » de Doureux et des ouvrages du moulin, la restauration hydromorphologique de 450 m de cours d'eau et la restauration de 650 m de ripisylve, dont la reprise de vieux saules têtards. Les travaux seront réalisés en 2021.

- **Projet d'effacement de l'ouvrage du bourg d'Escrennes** : Cet ouvrage, créé en 1990, constitue le dernier obstacle à la continuité sur la commune d'Escrennes. Son impact sur le transport sédimentaire sur le bassin moyen de l'Œuf est prépondérant. L'effacement de l'ouvrage s'accompagnera du reméandrage du lit mineur sur 900 m de cours d'eau, de l'aménagement du terrain communal riverain et de la restauration de la pittoresque fontaine de la Moulinette.

- **Projet d'aménagement de l'étang communal de Pithiviers le Vieil** : Le projet, rédigé dans le cadre d'un stage de BTS, répond à une sollicitation de la commune qui souhaite réhabiliter ce site dont la gestion est devenue problématique. Le projet prévoit la réhabilitation de l'étang en zone humide et la mise en place d'un sentier pédagogique permettant sa mise en valeur. Les travaux sont programmés en 2025 dans le cadre de la DIG 2022-2026.

- **Avant-projet d'aménagement du marais des Grands Prés** : Le marais, situé sur la commune d'Ondreville sur Essonne, connaît un dysfonctionnement hydraulique important. L'étude du site a été conduite dans le cadre d'un stage de master 2. Un état initial du site a été réalisé et différents avant-projets d'aménagements ont été proposés. Ce travail permettra d'orienter les études préalables qui s'inscriront dans le cadre de la DIG 2022-2026. Les travaux sont prévus en 2026.



*Le marais des Grands Prés à Ondreville sur Essonne*



## Le suivi des espèces

Le suivi des espèces est un bon moyen d'identifier les zones à forts enjeux écologiques mais également de suivre leur évolution au cours du temps. Un suivi peut être mis en place afin de mesurer l'impact, positif ou négatif, des travaux de restauration effectués par le syndicat et de réaliser le cas échéant des actions de protection et de sauvegarde (pêche de sauvegarde, période de chantier adaptée, ...). Dans ce contexte, un inventaire faunistique et floristique est réalisé en amont des travaux (état initial) puis généralement tous les 5 ans, ce qui laisse le temps aux différentes espèces de recoloniser le milieu. Certaines espèces présentes à l'échelle du bassin versant font également l'objet d'un suivi annuel de leur population. Étant extrêmement sensibles aux variations de leur environnement, ce qui en font d'excellents bioindicateurs, l'écrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*) et la grenouille agile (*Rana dalmatina*) font parties de ces espèces suivies annuellement. Enfin, les animations naturalistes organisées par le SMORE participent également, de façon moins protocolaire, au suivi de l'évolution des milieux et permettent d'enrichir les bases de données naturalistes liées au bassin versant.

## Inventaires et suivis 2020

Les inventaires de 2020 ont permis de localiser plusieurs nouvelles stations pour des espèces patrimoniales du bassin versant (espèces rares et/ou menacées). Parmi ces espèces, on retrouve le **criquet des roseaux** (*Mecostethus parapleurus*) qui a été observé lors d'une animation réalisée par le CEN Centre-Val de Loire en fin d'été 2020. Cet orthoptère est caractéristique des milieux humides ouverts tels que les prairies humides et les milieux riverains à hautes herbes. A l'échelle régionale, il est classé comme « En danger » sur la liste rouge de l'UICN. Sa présence sur ce site en 2020, associée à son absence lors des inventaires réalisés en 2016, témoignent de l'impact positif de la restauration de cette zone humide réalisée par le SMORE.

Deux autres espèces patrimoniales ont été nouvellement trouvées sur la commune d'Ondreville sur Essonne. Il s'agit de la **fougère des marais** (*Thelypteris palustris*) et du **vertigo de Des Moulins** (*Vertigo moulinsiana*). Ces deux espèces sont classées comme « Vulnérables » sur la liste rouge de l'UICN à l'échelle régionale mais également mondiale pour le vertigo de Des Moulins. Il avait déjà été inventorié à l'échelle de la vallée de l'Essonne (Biotope 2016 et 2019) mais jamais sur cette commune. C'est une espèce calciphile, elle se retrouve donc dans les milieux humides calcaires à végétation herbacée haute. Cette caractéristique fait du vertigo de Des Moulins un bon bioindicateur car il ne tolère pas un pH trop acide. Concernant la fougère des marais, c'est également une espèce inféodée aux milieux humides. Elle se retrouve dans les dépressions des boisements humides et marécageux, associée la plupart du temps à l'aulne glutineux (*Alnus glutinosa*).



*Vertigo moulinsiana (Biotope)*



*Criquet des roseaux*



*Fougère des marais  
(source florealpes.com)*



*Epeire marbrée pyramidatus  
(Gilbert Gondard)*



## Programme de sauvegarde de l'écrevisse à pieds blancs

Le suivi de la population d'écrevisses à pieds blancs des têtes de bassin se poursuit. Rappelons que cette espèce, classée «En danger critique d'extinction», n'est connue que sur deux tronçons de cours d'eau sur l'ensemble de la vallée de l'Essonne et affluents. Une centaine d'individus ont été comptabilisés lors des prospections nocturnes réalisées au mois d'octobre, ce qui permet d'estimer la population totale de notre bassin amont à un millier d'écrevisses.

Des sondes thermiques ont également été installées au printemps en partenariat avec la Fédération pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques du Loiret. L'enregistrement des variations de température de l'eau apportera une meilleure connaissance du cycle de vie de la population locale.



L'écrevisse à pieds blancs, *Orconectes limosus*

Un comité technique réunissant les trois syndicats de rivière de l'Essonne et affluents et les différents partenaires techniques a été organisé en décembre. Ce rendez-vous annuel permet la coordination des programmes pour la sauvegarde de l'écrevisse mis en place par les syndicats.

## Suivi des populations piscicoles

Des pêches d'études des populations piscicoles sont organisées chaque année en partenariat avec la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques du Loiret. Ces études permettent d'obtenir une «image» des populations piscicoles d'un tronçon de cours d'eau. Les espèces présentes, les effectifs et les classes d'âge relevées reflètent la qualité de l'eau et de la rivière.

Un premier inventaire a eu lieu en juin sur l'Essonne au Moulin de Châtillon. Il entre dans le cadre du suivi départemental mis en place par la Fédération de Pêche. Toutes les espèces du cortège piscicole de ce type de cours d'eau ont bien été retrouvées : anguille, brochet, chabot, gardon, goujon, Loche-franche, perche et vandoise, indiquant une rivière de bonne qualité. La présence de jeunes brochets, révélant leur reproduction dans le milieu, est particulièrement encourageante.

Deux autres pêches d'étude ont eu lieu en septembre sur l'Œuf à Doureux et sur la Rimarde à Chemault. Elles serviront d'état initial avant travaux et donneront par la suite des indications sur l'évolution des milieux après intervention.



Perche de la Rimarde à Chemault



Groupe de pêche à Châtillon sur l'Essonne



Brochet capture sur l'Essonne



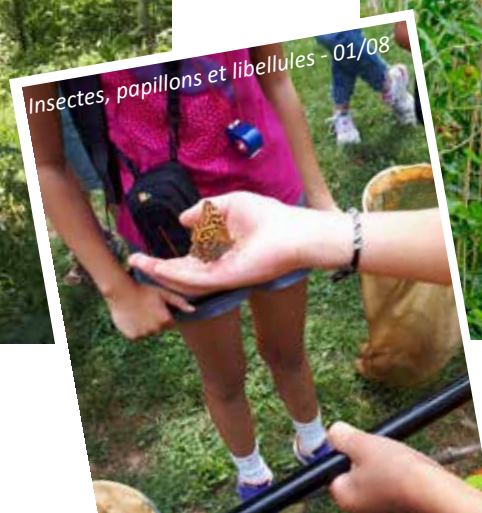
Les poissons sont mesurés et pesés avant d'être relâchés



Nom de l'animation	Animateur	Dates 2020	Nbre participants
Chantier école LPA Beaune la Rolande	SMORE	03-mars	15
Classe d'eau avec le Centre de Loisirs d'Estouy	SMORE	04-mars	8
Animation "L'abeille et la ruche"	Abeille du Gâtinais	24-juin	9
Animation "Cuisine sauvage"	LNE	04-juil	28
Animation "Chasse au trésor"	LNE	18-juil	26
Classe d'eau avec le Centre de Loisirs d'Estouy	SMORE	22-juil	10
Animation "Insectes, papillons et libellules"	LNE	01-août	16
Animation "Tissage végétal"	LNE	26-août	18
Animation "Sauterelles et criquets du marais"	CEN	09-sept	12
Visite de terrain avec Christophe HUSS, Directeur départemental des Territoires du Loiret	SMORE	11-sept	2
Animation "La vie secrète de l'arbre"	LNE	19-sept	14
Classe d'eau Aulnay la Rivière	SMORE-FDPPMA45	29-sept	24
Classe d'eau avec le Centre de Loisirs d'Estouy	SMORE	30-sept	19
Visite de chantier LPA Beaune la Rolande	SMORE	12-oct	16
Animation "Biodiversité d'automne"	LNE	22-oct	15
Classe d'eau avec le Centre de Loisirs de Bellegarde	SMORE	22-oct	34



Classe d'eau - 23/07



Insectes, papillons et libellules - 01/08



Cuisine sauvage - 04/07



## Programme d'animations du Moulin de la Porte

Pour la seconde année d'animations au Moulin de la Porte, dans le cadre de la convention Espace Naturel Sensible avec le Département du Loiret, l'équipe du SMORE prévoyait une montée en puissance de son programme, avec 16 dates prévues. Les restrictions sanitaires n'auront malheureusement permis de maintenir que la moitié de ces animations. Le public a tout de même toujours été au rendez-vous, donnant lieu à des échanges toujours aussi passionnants et enrichissants.

Une fois de plus, le SMORE a pu compter sur les interventions de ses partenaires historiques : Conservatoire des Espaces Naturels du Centre-Val-de-Loire, Fédération Départementale des Chasseurs du Loiret, Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques du Loiret, association Loiret Nature Environnement ; mais aussi sur les nouveaux avec une intervention de l'Abeille du Gâtinais.

### Autres animations et visites de terrain

En complément du programme d'animations, l'équipe du SMORE poursuit ses interventions pédagogiques et visites de terrain vers différents publics : scolaires, élus, partenaires... Le chantier école organisé chaque année avec le LPA de Beaune la Rolande a notamment permis la restauration d'un boisement alluvial géré par le SMORE, d'une superficie d'1ha, dans le marais du Moulin de la Porte.

### Ouverture du sentier pédagogique de Chantaloup à Dadonville

Un nouveau sentier pédagogique a été ouvert par la commune de Dadonville dans le secteur de Chantaloup. Serpente entre zones humides et prairies sèches classées Natura 2000, le parcours invite à arpenter les bords de l'Œuf et ses coteaux boisés. Huit panneaux pédagogiques et totems permettent de découvrir le patrimoine naturel et historique de la vallée. Le SMORE a apporté son concours à la commune pour la conception et la réalisation des supports pédagogiques.

### Le programme d'animations en quelques chiffres :

- 8 animations réalisées, sur 16 initialement organisées ont attiré 138 participants
- 6 animations site hors programme totalisent 110 visiteurs
- 27 articles de presse faisant référence au site du Moulin de la porte ou au programme d'animations
- 1 reportage télévisé sur France 3 Centre Val de Loire diffusé le 1er décembre dans le programme « circuit court »



Panneau pédagogique dans la forêt alluviale de Chantaloup



Tissage végétal - 26/08



L'abeille et la ruche - 24/06



Chasse au trésor - 18/07



Sauterelles et criquets - 09/09

## Le SMORE 2.0

Le SMORE s'affiche désormais sur la toile avec l'ouverture en début d'été d'une page Facebook permettant de suivre les actualités et la vie du syndicat. Le public pourra y trouver des informations sur les travaux en cours et les animations à venir.



### Encadrement de stagiaires

- **Barbara STERLE en BTS** « Gestion et Protection de la Nature » à l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers  
Thématique abordée : Projet de restauration de l'étang communal de Pithiviers le Vieil  
5 semaines du 06/01 au 14/02/2020
- **Lola GITTON en première, puis terminale** « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune » au LEGTA de Vendôme  
Thématique abordée : Découverte du métier de technicien rivière, cas concret d'étude sur la réalisation d'un pêche d'étude à l'électricité  
8 semaines du 11/05 au 03/07/2020 et 4 semaines du 26/10 au 20/11/2020
- **Valérie LEGRAND en terminale** « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune » au CNEAC d'Argenton-sur-Creuse  
Thématique abordée : Découverte du métier de technicien rivière, cas concret d'étude sur la restauration de la continuité au Moulin de Solvin  
2 semaines du 7/12 au 18/12/2020
- **Hugo VIRETTO en Master 2** « Gestion et Conservation de la Biodiversité » à l'université de Brest  
Thématique abordée : État initial et avant-projet d'aménagement du marais des Grands prés à Ondreville sur Essonne  
6,5 mois du 14/04/2020 au 23/10/2020
- **Corentin QUATRESOUS en terminale** « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune » à la MFR de Chaingy  
Thématique abordée : Découverte du métier de technicien rivière, cas concret d'étude sur la restauration d'un herbier à potamot coloré  
3 semaines du 13/01 au 14/02/2020, puis 5 semaines du 18/05 au 26/06/2020
- **Boniface MERCIER en troisième** au collège de Beaune la Rolande (stage de découverte)  
Thématique abordée : Découverte du métier de technicien rivière  
1 semaine du 19/12 au 14/12/2020



## Animation foncière

L'animation foncière s'est concentrée sur trois secteurs répartis sur l'Œuf et l'Essonne : le marais du Moulin de la Porte, le marais de Gendry et le marais de Dimancheville-Orville.

Sur le marais du Moulin de la Porte, une première vague d'acquisitions est lancée et les dossiers sont en cours de traitement. L'opération foncière concerne 18 parcelles et 23 propriétaires pour une surface de 2.8 ha. Le montant des acquisitions s'élève à 22 000 €, frais de notaire inclus. Des relances auprès des autres propriétaires sont en cours, ce qui devrait permettre le lancement d'une seconde opération d'acquisitions pour une 12<sup>aine</sup> de parcelles.

D'autres acquisitions de zones humides sont en discussion sur les deux autres secteurs avec trois propriétaires, totalisant une surface de 13 ha.



*Zone humide dans le secteur de Gendry*

## Convention de gestion

L'animation foncière sur le marais du Moulin de la Porte a également conduit à la signature d'une convention de gestion de 3 parcelles privées pour une superficie de 1.5 ha. La convention prévoit notamment la restauration de la ripisylve d'une noue abritant un herbier à potamot coloré, la restauration d'une prairie humide et la gestion des boisements alluviaux. Ces travaux ont en partie été réalisés cette année.



*Intervention sur une parcelle en gestion*





## Élections syndicales

Le 16 septembre ont eu lieu les élections syndicales pour le renouvellement de son exécutif. Le **Président** sortant, **Anne-Jacques de Bouville**, a été renouvelé dans ses fonctions. Pour l'assister dans son mandat, quatre vice-Présidents ont également été élus, **Christian Barrier – 1<sup>er</sup> Vice-président** en charge de la gestion du bassin de la Rimarde, **Jean-Marie Desbois – 2<sup>eme</sup> Vice-président** en charge des plans de gestion des berges et de la ripisylve, **Jean-Marc Coulon – 3<sup>eme</sup> Vice-président** en charge de la gestion du réseau hydrographique du secteur amont et **Luc Pilette – 4<sup>eme</sup> Vice-président** en charge de la gestion de l'entretien et de la restauration sur le secteur aval. Enfin, les membres du Bureau élus sont Anthony Brosse, Bernard Duault, Gérard Gainville, Jean Huteau, François Languille, Gérard Legrand, Pierre Murat, William Rivière et Olivier Crissa.



*De gauche à droite : Luc PILETTE, Jean-Marc COULON, Christian BARRIER, Anne-Jacques de BOUVILLE et Jean-Marie DESBOIS*

## Mise à disposition de parcelles boisées

Pour la gestion de ses boisements alluviaux, le SMORE expérimente un système de conventionnement avec les particuliers souhaitant se fournir en bois de chauffage. Le principe est de permettre aux personnes le désirant d'exploiter gracieusement une parcelle boisée selon un cahier des charges strict. Le dispositif vise à améliorer la qualité des habitats en supprimant les espèces exogènes (peupliers, érables sycomores...) tout en réduisant le coût de gestion de ces parcelles.





## Approbation du PAPI d'intention Essonne

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations d'intention de la vallée de l'Essonne a été labellisé le 22 septembre par le Comité Technique Plan Seine. La démarche vise principalement à améliorer la connaissance et la prévision des crues sur le bassin et à renforcer la coordination entre les différents acteurs dans la gestion de crise.

Le SMORE participera au financement de 7 actions et agira en qualité de maître d'ouvrage pour la mise en place de stations débimétriques et pluviométriques, ainsi que pour la pose de repères de crues. La mise en œuvre des actions devrait débuter au printemps 2021.

### Le PAPI en quelques chiffres :

- Actions d'animation : 16 actions
- Actions d'études : 41 actions
- Total : 57 actions
- Montant du programme : 3 360 835 € HT



*Route coupée lors de la crue du 11 mai*

## Événements climatiques

L'année 2020 a été marquée par le passage dans la nuit du 12 au 13 août d'une importante tempête ayant provoqué la chute de nombreux arbres en berge et dans les boisements riverains. Des interventions en urgence ont dûes être programmées avec les entreprises pour retirer les arbres tombés dans la rivière et dégager les parcelles gérées par le syndicat. Une tempête de moindre importance avait déjà affecté la vallée au mois de mars. Les dégâts liés à ces deux tempêtes n'ont pas pu être tous traités, des interventions complémentaires devront être programmées en 2021.

Deux crues ont également affecté le bassin : entre le 5 et le 7 mars, 7 m<sup>3</sup>/s ont été enregistrés à la station de Boulancourt, correspondant à une crue quinquennale ; puis du 11 au 13 mai, 4.5 m<sup>3</sup> sont relevés, correspondant à une crue biennale.



*Arbres tombés lors de la tempête d'août*



## Installation de ruches

De nouvelles locataires viennent d'arriver au Moulin de la Porte ! Il s'agit d'abeilles noires du Gâtinais, une race locale dont l'écotype est adapté au climat, à la flore et aux floraisons successives de notre région.

Les deux ruches ont été installées dans le cadre du partenariat avec l'association de l'Abeille du Gâtinais qui gère le rucher école d'Orville.



Ruches installées au Moulin de la Porte.



Pollution aux hydrocarbures le 01/01

## Pollutions des cours d'eau

Deux pollutions aux hydrocarbures ont affecté la vallée.

Le 1<sup>er</sup> janvier, des corps gras non identifiés sont observés dans le val Saint-Jean, probablement issus le pluvial de Pithiviers. La source de la pollution n'a pas pu être identifiée.

Le 1<sup>er</sup> septembre à Chambon la Forêt, 300 l de fioul se sont déversés accidentellement dans le ru du Bourg, affluent de la Petite Rimarde, entraînant une forte mobilisation des gendarmes et sapeurs-pompiers.

A ces deux épisodes peuvent s'ajouter la découverte d'un véhicule dans la Laye du Sud et de deux moutons morts dans la Laye du Nord.

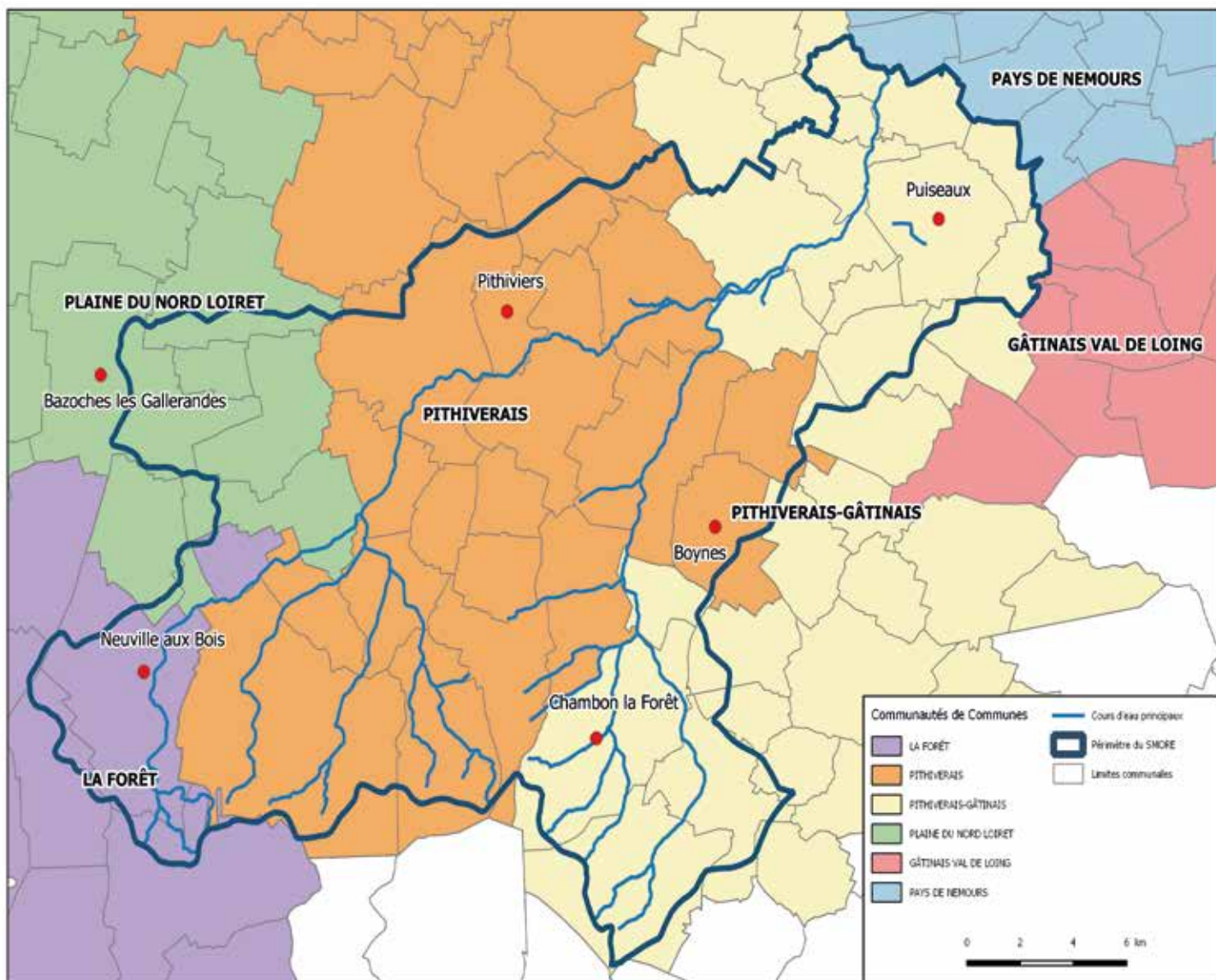
## Recrutement au SMORE

L'équipe du SMORE se renforce avec le recrutement d'un nouveau Chargé de Mission, Hugo VIRETTO, qui prendra ses fonctions au 4 janvier 2021. Il sera en charge de la gestion des zones humides et de la mise en œuvre de la compétence « prévention des inondations ».

Titulaire d'un Master 2 en Gestion et Conservation de la Biodiversité à l'université de Brest, Hugo a effectué son stage de fin d'études au SMORE.



Animation du 22 octobre



La Vallée de l'Essonne au Marais des Grands Prés (Ondreville sur Essonne)

### Le territoire en quelques chiffres :

- 54 communes
- 4 Communautés de Communes
- 267 km de cours d'eau
- 540 km<sup>2</sup> de bassin versant



### Les compétences :

Le syndicat a pour objet l'exercice de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) telle que définie par l'article L211-7-1° 2° 5° et 8° du code de l'environnement et qui comprend les missions suivantes :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- La défense contre les inondations ;
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.